ANNONCE DE LA PERMANENCE CFDT DÉDIÉE AUX SALARIÉS AIDANTS

Dans le cadre de son conseil aux Salariés en difficulté, l'Union Locale CFDT Actifs et Retraités d'Aubenas et sa région ouvre une permanence juridique dédiée aux Salariés également Aidants familiaux d'un Proche.

Cette permanence se tiendra tous les 3èmes vendredis après-midi de chaque mois de 15h à 18h, sur rendez-vous auprès de Jean-François Vedel : 06 80 20 77 71.
La première permanence aura lieu le vendredi 19 avril prochain, au local CFDT de la Maison des Syndicats, 18 avenue de Sierre à Aubenas.